

La Lettre de France Nature Environnement Seine-et-Marne

N° 24 Mars 2022

Editorial

Les assemblées générales sont toujours des moments particuliers pour les associations surtout quand il s'agit de celles (ordinaire et extraordinaire) de la cinquantième année de sa création.

Il faut imaginer celles et ceux qui, à leur manière, étaient des précurseurs de la défense de la biodiversité, du vivant.

Cette même année, 1972, le club de Rome publiait le rapport dit Meadows, intitulé : « *Les limites à la croissance (dans un monde fini)* ».

Depuis cinquante ans le monde a changé, on pourrait écrire s'est transformé. Changement climatique, biodiversité, entre autres, sont devenus des mots de langage commun, marquant une prise de conscience collective à laquelle FNE Seine-et-Marne a pris sa part avec ses associations locales et tant d'autres associations. Cependant l'urgence est là et les rapports des scientifiques dont ceux du GIEC nous alertent.

Si la prise de conscience se développe, agir individuellement et collectivement devient une nécessité absolue.

FNE Seine-et-Marne a donc un rôle important à jouer.

A travers une organisation renouvelée, la recherche de rajeunissement de ses responsables, ... les assemblées prochaines prennent encore plus leur sens, face à l'urgence.

L'intelligence collective que porte le monde associatif nous rappelle que si « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Bernard Bruneau, Président de France Nature Environnement Seine-et-Marne

Sommaire

France Nature Environnement Seine-et-Marne

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire

FNE SEINE-ET-MARNE A CINQUANTE ANS

FNE Seine-et-Marne : soutien aux nouvelles prises de responsabilités

Objectif Terre 77 fête ses dix-sept printemps !

Rencontre avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS 77)

Le sille à deux feuilles, vous connaissez ?

Contournement de Melun, etc. : Comment maîtriser les mobilités ?

Don't look up : quand le ministre de l'Agriculture enterre un rapport dérangeant sur les pesticides

*France Nature Environnement Seine-et-Marne
Assemblées générales ordinaire et extraordinaire*

**Les assemblées générales auront lieu le samedi 2 avril 2022
Salle des fêtes, Place Jean Jaurès
77100 Mareuil-les-Meaux**

Comme le veut la tradition, les congressistes se verront proposer :

- ✓ Le matin, une visite, celle la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux, ancienne carrière reconverte en réserve ornithologique, à Congis-sur Thérrouanne ;
- ✓ L'après-midi, les tenues des assemblées générales ordinaire et extraordinaire (modifications des statuts et du règlement intérieur).



La réserve naturelle régionale du Grand Voyeux - Photos Etienne Voiriot

FNE SEINE-ET-MARNE A CINQUANTE ANS

Découverte de l'intérieur d'une fonction essentielle : la présidence

Sous l'effet de la crise sanitaire, les associations sont aujourd'hui confrontées à une baisse du nombre d'adhérent(e)s, à des difficultés financières et une diminution significative du lien social.

Des associations comme France Nature Environnement Seine-et-Marne sont nécessairement concernées. Mais son utilité sociale reconnue, son ancienneté lui permettent de continuer à agir en animant un réseau départemental d'associations. Ce sont d'abord ses animateurs que sont les Présidentes et Présidents, qui en assurent le dynamisme et sont confrontés à de réelles difficultés.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'association, nous avons rencontré Marie-Paule Duflot (2007-2011), Jane Buisson (2011 - 2016) et Bernard Bruneau (2016 à aujourd'hui). Notre entretien met en évidence les difficultés, la force nécessaire pour ce que l'on pourrait qualifier de sacerdoce.



Marie-Paule Duflot



Jane Buisson



Bernard Bruneau

En quelques mots, qui êtes-vous ?

Marie-Paule Duflot

Retraîtée de l'Education Nationale, je suis épouse, mère et grand-mère, passionnée de nature et militante

Jane Buisson

En 1980, habitant la vallée du Grand Morin et jeune maman, c'est tout naturellement que j'ai contribué à la vie du village en m'investissant dans un premier temps dans l'association locale puis départementale des Familles Rurales pour laquelle j'ai rédigé un « livre blanc » à l'occasion de la révision du schéma directeur de l'Île-de-France.

Bernard Bruneau

Seine-et-Marnais depuis toujours, né au nord du département, il y a 75 ans, et depuis 45 ans habitant au sud, comme Marie-Paule, époux, père et grand-père. J'étais ingénieur chez un grand constructeur informatique français.

Pourquoi avoir choisi d'agir au sein de FNE Seine-et-Marne ?**Marie-Paule Duflot**

Impliquée dans la défense de l'environnement au sein de l'atelier « environnement » du groupe La Vie Nouvelle de Montereau et environs, nous organisons chaque année une conférence-débat à Montereau, à destination du grand public sur un thème lié à la protection de l'environnement.

Jane Buisson

Mes premiers contacts avec l'ASMSN sont liés aux projets d'urbanisation délirants fleurissant alors autour du secteur 4 de Marne-la-Vallée accueillant le Parc de Loisirs Eurodisney. J'ai ainsi été sollicitée en 1992 pour devenir trésorière. J'ai mené longtemps de front des activités associatives au sein des Familles Rurales et du mouvement France Nature Environnement, ces deux engagements étant pour moi complémentaires.

Bernard Bruneau

L'association locale dont je suis co-fondateur a tout de suite adhéré à la fédération départementale et « l'engrenage » s'est mis en route. Une aide ponctuelle pour relever le courrier de la fédération pendant les vacances débouchant l'année suivante sur une entrée au conseil d'administration, puis une vice-présidence...puis la présidence.

Vous avez présidé FNE Seine-et-Marne, à quelle période ?**Marie-Paule Duflot**

Lors de la démission, au printemps 2007, d'Elisabeth Escuyer, Présidente. J'étais Vice-présidente. J'ai donc dû assumer le remplacement d'Elisabeth, puis plus officiellement, la présidence, jusqu'au printemps 2011.

Jane Buisson

Après un engagement de dix-neuf années au sein du bureau, je prenais, à mon tour, le relai en 2011, pour cinq ans.

Bernard Bruneau

Je préside la fédération départementale depuis le printemps 2016 jusqu'à aujourd'hui.

Quelles étaient vos motivations ?**Marie-Paule Duflot**

Je n'ai pas eu le choix ! Quand une Présidente démissionne, c'est à la Vice-présidente d'assumer ! Il était hors de question de dissoudre l'association et les volontaires ne se bouscuaient pas (sourire) !

Jane Buisson

Ma seule ambition était d'apporter ma contribution pour que l'ASMSN puisse assurer ses missions. J'ai ainsi pu assister dans l'exercice de leur mandat, autant qu'il m'était possible, cinq présidents successifs. Mon objectif de Présidente, avec ma connaissance de l'association, était donc de faire « tourner » la fédération

Bernard Bruneau

Les débats au sein d'une fédération d'associations de protection de l'environnement sont assez souvent « passionnés » et l'un de mes objectifs était donc de leur apporter plus de sérénité. Je n'ai pas totalement atteint cet objectif.

Mon second objectif : en 2015 le conseil d'administration a décidé de changer d'échelle sur les activités de sensibilisation à la protection de l'environnement, notamment auprès des enfants. Nous avons embauché une animatrice fin 2015. Tout était à faire : concevoir et développer les animations, les tester, les faire connaître... De 2015 à fin 2021 nous avons sensibilisé 12300 enfants. Même si tout le monde n'est pas convaincu par cette démarche, je le suis toujours et je considère que c'est une belle réussite.

Quel a été le fil conducteur de votre action ?

Marie-Paule Duflot

Cela a été très difficile au début : démission quasi-simultanée de notre chargée de mission et de la présidente, donc leurs deux fonctions simultanément à assumer ! Mais il fallait absolument que l'association vive !

Jane Buisson

Contribuer au bon fonctionnement de l'association et au développement de ses reconnaissances sociale et publique en matière d'environnement.

Bernard Bruneau

Eduquer à l'environnement le plus grand nombre et particulièrement les enfants.

Quels ont été les points forts et les difficultés pendant votre mandat ?

Marie-Paule Duflot

Parmi les difficultés, la perte d'énergie pour gérer des conflits mais aussi, dans un tel contexte, parmi les points forts, se sentir soutenue la quasi-totalité du Conseil d'Administration. Se sentir encouragée et aidée par ceux qui travaillent avec vous, c'est indispensable.

J'ai un souvenir émouvant, celui d'un tout nouvel adhérent, qui a accepté d'aider en allant relever le courrier dans la boîte aux lettres. Il s'appelait Bernard Bruneau (sourire) !

Jane Buisson

Je ne peux pas dissocier la période de ma présidence avec le reste des années de mon engagement au cours desquelles mon intérêt s'est élargi à d'autres thématiques environnementales que celle de l'aménagement du territoire. Mais il faut reconnaître que la période de ma présidence s'est révélée être une des plus prenantes, épiques et passionnantes que nous avons connues en matière de sujets à traiter. Aucun risque de tomber dans la routine...

Bernard Bruneau

Je viens d'évoquer ce que je considère comme le point le plus fort.

Je pense à deux autres points forts.

Le premier, malgré les restrictions budgétaires pour les associations nous avons maintenu des finances saines grâce au travail acharné du personnel salarié, du bureau et du Conseil d'Administration.

Le second, nous participons aux multiples commissions avec beaucoup d'assiduité et malgré nos mises en garde et rejets sur de nombreux projets, l'administration nous reconnaît car nous étudions à fond les dossiers et nous expliquons clairement nos arguments.

La plus grande difficulté, la douleur de perdre notre ami Gérard Dumaine, décédé brutalement.

Comment voyez-vous l'avenir de FNE Seine-et-Marne ?

Marie-Paule Duflot

FNE Seine-et-Marne est la principale sentinelle de la nature et de l'environnement de notre département, avec une parole libre. Elle est donc indispensable. Il est certain que les jeunes générations, même si elles

n'utilisent pas les mêmes moyens d'action sont numériquement davantage sensibilisées à la protection de notre planète. Ayons confiance en elles pour prendre la relève même si les méthodes changent.

Jane Buisson

Pour l'avenir, ce sont des souhaits que je formulerais pour FNE Seine-et-Marne : avoir la capacité de savoir mener des débats autour des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés, mais aussi avoir des convictions et du courage pour aller au bout et, quand c'est nécessaire, mener des actions juridiques, s'impliquer et mobiliser ses troupes dans les combats à l'échelle régionale et nationale, c'est l'union qui fait la force. Il est important non seulement d'avoir un esprit « fédéral » mais aussi d'ouverture avec ceux qui partagent les mêmes idées sur un sujet donné.

Bernard Bruneau

L'objet statutaire reste totalement d'actualité, les bases de l'association sont saines. Il y a bien sûr des choses à améliorer, la communication en particulier. Mais le plus grand défi est de « rajeunir » les cadres et de les accompagner afin d'assurer la continuité ; c'est un projet prioritaire pour 2022.

Et pour finir, s'il n'y avait qu'une seule chose à retenir sur FNE Seine-et-Marne, quelle serait-elle ?

Marie-Paule Duflot

Si FNE Seine-et-Marne n'existait pas, il faudrait l'inventer ! Nous faisons ensemble un travail énorme, reconnu par tous, même si nous sommes parfois en complet désaccord avec certaines administrations ou groupes de pression.

Jane Buisson

Le travail collectif ! Parmi mes meilleurs souvenirs figurent d'ailleurs les échanges et le travail au sein du collectif Brie Environnement constitué d'associations de tous genres qui avaient su produire une plateforme commune en 1993, ainsi que les actions dans le cadre du collectif « Stop pétrole de schiste 77 » où les échanges se sont faits avec tous les collectifs de France.

Bernard Bruneau

Lourd à porter, parfois frustrant mais...on apprend tous les jours (sourire) !

Merci à vous trois !

FNE Seine-et-Marne : soutien aux nouvelles prises de responsabilités

Notre Conseil d'Administration est parti d'un constat, partagé par un grand nombre d'associations locales et de têtes de réseau : plusieurs générations ont contribué depuis des décennies à maintenir actives les associations « environnementales ». Aujourd'hui, on constate une difficulté croissante pour avoir de nouvelles candidatures aux instances de gouvernance et de représentations pour prendre la suite de ceux et celles qui ont déjà exercé une ou plusieurs fois l'un ou l'autre de ces mandats.

Créer une formule de co-présidence en option

Une première approche déjà entamée, consiste à organiser, sur un mode plus collégial, le fonctionnement interne des conseils d'administration afin de :

- ✓ Favoriser la prise en charge collective des tâches et responsabilités ;
- ✓ Permettre ainsi une meilleure insertion des nouveaux arrivant(e)s dans ces instances.

Le modèle classique de fonctionnement associatif basé sur une présidence unique *concentrant un grand nombre de tâches peut aujourd'hui poser problème* dans la mesure où cette charge importante peut être perçue comme trop lourde pour encourager la prise de responsabilités.

Ouvrir la possibilité d'une co-présidence peut permettre, dans ce cas, un meilleur partage des tâches à condition de reposer aussi sur un fonctionnement plus collectif et transversal du bureau et du conseil d'administration.

L'objet de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 2 avril est donc d'introduire dans les statuts de FNE Seine et Marne, la possibilité d'organiser le bureau soit par la désignation d'un président, soit par une coprésidence, deux personnes se partageant les responsabilités de la présidence

Instituer un dispositif d'accompagnement à la prise de responsabilités

Pour être pleinement efficace, il est souhaitable que cette organisation collégiale s'accompagne de la mise en place d'un processus structuré d'accompagnement à la prise des responsabilités, en concertation et appui constants avec nos associations locales.

Ce dispositif comprendra plusieurs étapes :

Diagnostic et analyse de l'existant

- Profil des adhérents FNE Seine-et-Marne et de son réseau d'associations locales ;
- Analyse réflexive des modes de gouvernance associative au sein de FNE Seine-et-Marne et son réseau ;
- Enquête sur les attentes et la perception par les jeunes générations du rôle des associations de défense de l'environnement.

Sensibilisation

- Rencontre des instances de gouvernance de chacune des associations membres de FNE Seine-et-Marne ;
- Animations auprès des jeunes : cafés associatifs, bourse des missions, évènements autour de journées de jeux de rôles/ coopération...

Mise en œuvre

- Création par la tête de réseau FNE Seine-et-Marne d'un processus complet de prise de responsabilité, fondé sur le parrainage des nouveaux venus, une offre de formation dédiée, un accès à la valorisation des acquis du bénévolat (passeport bénévolat).
- Mise en place d'un groupe de travail permanent en charge du déroulement du dispositif, ouvert aux représentants des associations locales de notre réseau, recours à des volontaires du service civique pour assister l'action des responsables du projet.

Un retour sur expérience sera établi à chaque étape, accessible à tous au sein du réseau FNE Seine-et-Marne, et au-delà au sein de FNE Île-de-France et national.

Notre association départementale fait ainsi le choix de s'engager pleinement dans ce dispositif de structuration des responsabilités associatives, en lien constant avec toutes les associations locales membres, sans lesquelles cela serait impossible.

D'ores et déjà, FNE Seine-et-Marne vous incite à exprimer votre intérêt pour ce projet collectif d'avenir.

Jean-François Dupont, administrateur de France Nature Environnement Seine-et-Marne

Objectif Terre 77 fête ses dix-sept printemps !

Toc, toc, toc, c'est le printemps et ...

Objectif Terre 77 fête ses 17 printemps ! L'association est en effet née en sud Seine-et-Marne, en 2005, d'un besoin grandissant pour beaucoup d'entre nous de se reconnecter à la Terre. En organisant des journées d'initiation au jardinage, à l'observation de la nature, aux rythmes cosmiques, ... elle a permis à beaucoup d'adultes et d'enfants de découvrir les joies d'approcher, d'observer, de toucher, de sentir, de goûter la nature et toutes ses merveilles.

Une équipe de vingt intervenants spécialisés

Constatant que notre rapport à la nature est très lié à la façon dont nous nous respectons nous-mêmes et dont nous relationnons les uns avec les autres, elle a élargi sa palette et propose maintenant des activités pour « se relier à soi, à l'autre, à la nature et au monde ». Elle développe chaque année un programme « à la carte » pour les particuliers et des activités « sur mesure » pour les structures dans lesquelles elle anime des ateliers. Une équipe de vingt intervenants spécialisés travaille ensemble dans un esprit de coopération auprès d'établissements scolaires de la maternelle au lycée, de lieux socio-culturels, d'entreprises, de collectivités territoriales, et de structures accueillant des publics fragiles (personnes âgées, jeunes en difficulté ou en situation de handicap, détenus...).

Quatre grands thèmes sont maintenant déployés

« **Jardiner et observer la nature** » pour retrouver l'intuitif, le naturel et le rythme des saisons, apprendre à créer un jardin et à l'entretenir et découvrir différentes techniques de jardinage venant de la permaculture et de la biodynamie : faire son compost, créer une butte, diversifier sa production, installer une ruche, construire des abris pour les petits animaux, ...



« **Corps et mouvement** » pour prendre conscience de son corps, s'ouvrir et s'exprimer à travers le mouvement et le souffle à l'aide de nombreuses approches, comme le yoga, le Qi gong, la gymnastique sensorielle, les automassages, ... en choisissant les plus adaptées pour chaque projet : éveil musical et corporel, développement des cinq sens, apaisement du climat scolaire,

« **Créer et faire soi-même** » pour développer la créativité et l'imagination par les sens :

- ✓ **Cuisine saine et de saison** : pain au levain naturel, cuisine des plantes sauvages, cuisine des récoltes du jardin et des aromatiques, goûter santé, recettes anti-gaspillage...
- ✓ **Création avec des matières naturelles** : peinture végétale, peinture minérale, céramique, menuiserie, textile, « pinceaux magiques », fresques artistiques collectives,
- ✓ **Hygiène et soin** : utilisation des huiles essentielles, fabrication de produits écologiques (hygiène, cosmétique, entretien de la maison)...



« **Le monde et nous** » pour mieux connaître le monde qui nous entoure, et devenir acteur de la transition en cours au travers de contes, ateliers philosophiques, conférences, formations ... Ce dernier thème se décline en différents objectifs comme : développer la coopération, échanger en apprenant l'écoute et la bienveillance, bien vivre les changements, trouver sa juste place dans la société, ...

Objectif Terre 77 organise aussi des évènements, des concerts...

Ainsi elle est à l'initiative du festival Sol en Vie en 2015 ayant attiré plus de 2000 personnes sur les villes de Sénart, Melun et Avon et du festival « Grandir ensemble » qui s'adresse aux enseignants, aux parents et enfants, aux éducateurs... et à tous publics. Ce festival a eu lieu la première fois en 2020 à Fontainebleau et à Avon.

Toutes les activités de l'association visent également à tisser des liens entre acteurs locaux et à les faire connaître du public, notamment via sa newsletter qui paraît à chaque saison, à destination de ses adhérents et de ses sympathisants (environ 1 300 personnes).

Sa prochaine proposition a eu lieu le dimanche 20 mars 2022, une journée « Taille et greffe des arbres fruitiers », en partenariat avec l'association des « Croqueurs de pommes », au Châtelet-en-Brie.

Renseignements : www.objectifterre77.org

Rencontre avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS 77)

Suite à une demande d'informations de FNE Seine-et-Marne, les responsables du SDIS nous ont accueillis dans leurs locaux le 11 février 2022. Parmi eux, trois personnes étudient les installations classées.

Le SDIS 77 est financé à 85% par le Conseil départemental et ses effectifs sont de 4627 personnes dont 3000 volontaires.

Concernant les risques industriels, des moyens de grande puissance hydraulique ont été en partie achetés, mais chaque engin coûtant 800 000 euros, ils sont donc pour l'instant en nombre restreint.

Depuis vingt ans, l'apparition de stockages de grandes dimensions augmente le risque. Au départ, les cellules mesuraient 100 m de long avec la possibilité d'accéder à tous les murs coupe-feu et les pompiers arrivaient à atteindre la partie centrale, leur objectif étant de lutter contre la propagation du feu, Pour cette raison, ils demandent aujourd'hui des murs coupe-feu quatre heures tous les deux murs au lieu des deux heures prévues par la réglementation.

Voir la réglementation sur les entrepôts :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034429274/>

La Seine-et-Marne est le premier département en termes de logistique. Les stockages ont fortement augmenté en taille et en nombre ce qui fait que les pompiers doivent faire face aujourd'hui au risque « incendie » de très grands entrepôts « en dos-à-dos », c'est-à-dire qu'au lieu de faire 100 m de large, ils font 200 m de large. Les moyens de grande puissance ayant une limite technique de 70 m, il reste donc, au centre, 60 m qui ne peuvent pas être arrosés.

Au titre de la rubrique 1510, au-delà de 900 000 m³, il n'y a pas de limite de stockage, d'où les méga entrepôts contre lesquels FNE Seine-et-Marne a protesté !!

Les nouveaux risques émergents :

- ✓ Panneaux voltaïques, imposés par la loi, sur les toitures des nouveaux entrepôts.
- ✓ Stock de batteries au Lithium,
- ✓ Feu de bus au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV)
- ✓ Feu de charge de trottinette

Aujourd'hui, on ne sait pas éteindre les feux de batterie électrique et, en cas d'incendie, d'une Tesla par exemple, la seule solution est de la noyer ... dans une piscine !

[SDIS 77](#)

Marie-Paule Duflot, administratrice de FNE Seine-et-Marne

Le scille à deux feuilles, vous connaissez ?



C'est une petite plante sauvage à floraison fugace, rare en Seine-et-Marne (présente dans au maximum 21 communes). Présente à un endroit, elle permet de faire classer le site en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEF).

Elle est de la taille d'une pâquerette (voir photos ci-contre), et sa petite fleur bleue est magnifique

Promeneurs, randonneurs, aidez les naturalistes à compléter l'inventaire : communiquez-nous une photo prise sur le terrain et la localisation exacte.

Marie-Paule Duflot, administratrice de FNE Seine-et-Marne

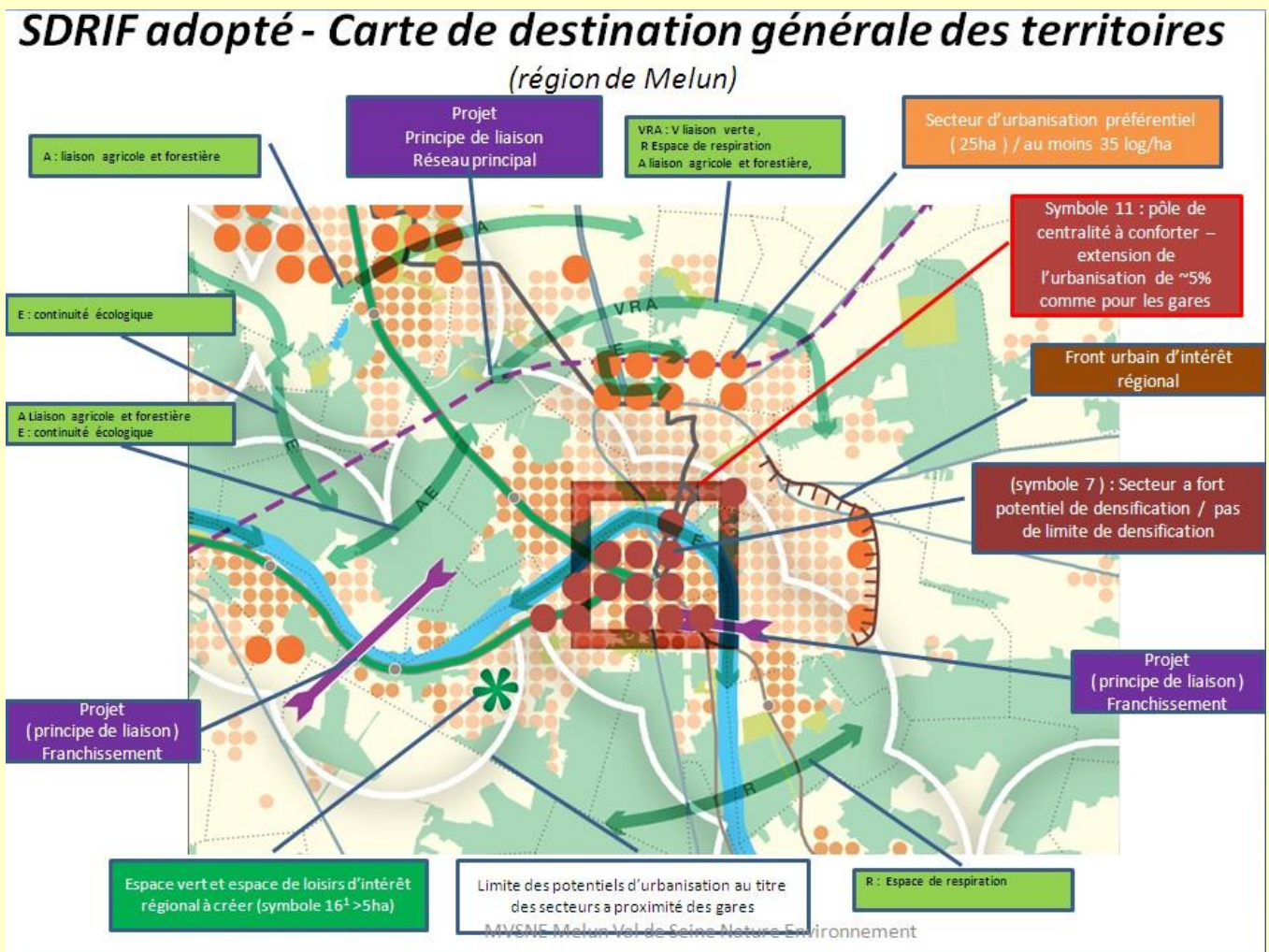
Contournement de Melun, etc. : comment maîtriser les mobilités ?

L'état rétrospectif des lieux

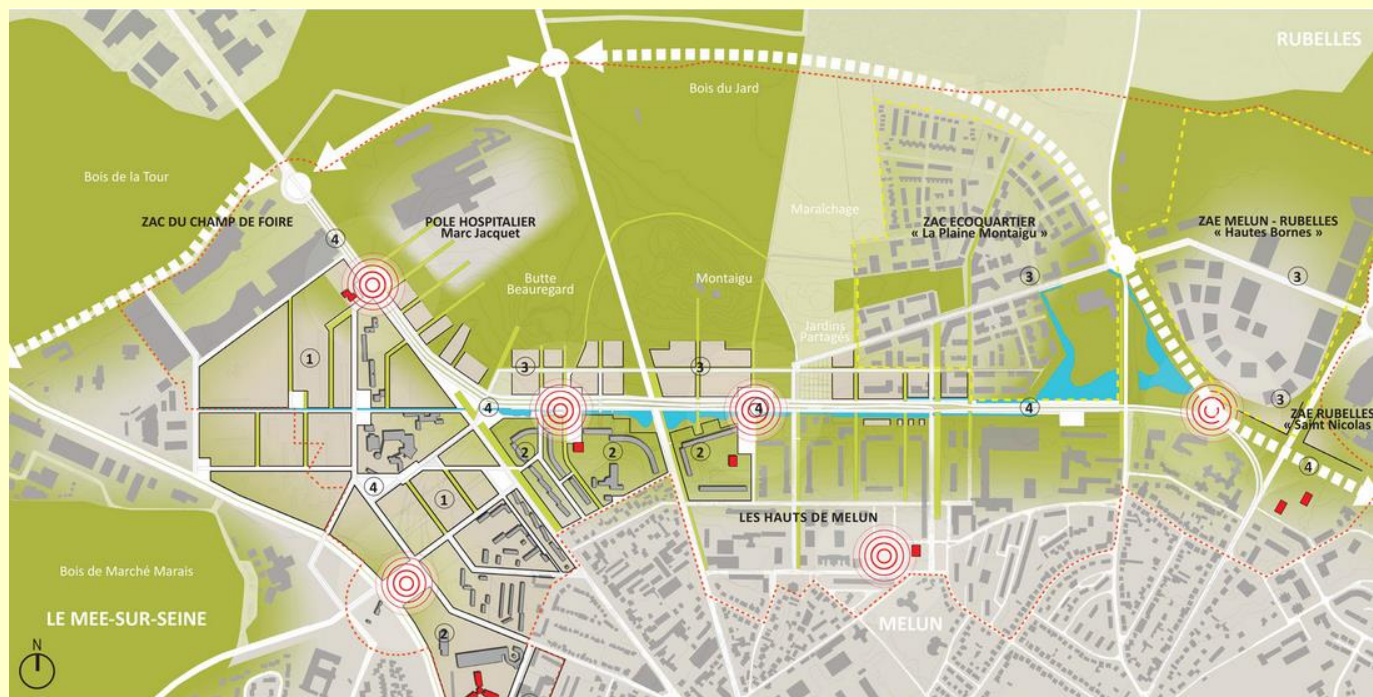
L'inauguration le 12 novembre 2019 d'une nouvelle portion à 4 voies du barreau RD 1605 au Nord de Melun avait réactivé à ce moment le spectre d'un contournement général autoroutier de l'agglomération par l'ouest, autrement dit le C5.

Le projet C5 de contournement est une vieille et longue histoire, plusieurs fois enterrée mais jamais vraiment abandonnée par les pouvoirs publics. L'esquisse de ce contournement figurait toujours dans le Schéma de Développement Régional d'Île-de-France (SDRIF) et dans les cartons du plan « Anti-bouchons » de la Région Île-de-France et du Conseil départemental. Il figure dans le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération melunaise (SCoT de Melun Val-de-Seine)

Sur la carte du SDRIF, ci-dessous, on remarque en violet les deux projets de franchissement de la Seine : à l'ouest entre Le Mée/ Boissettes et la rive gauche (raccordement vers l'A6) et à l'Est, entre Vaux le Pénil et La Rochette.



Le projet de contournement de Melun par l'ouest a toujours la faveur de certains, dans la foulée de l'émergence des nouveaux quartiers Nord de la ville (Woody, « écoquartier »). Sur l'esquisse d'un aménageur ci-dessous, on voit bien la nouvelle rocade Nord, ouverte depuis plus de deux ans, qui aboutit au rond-point du Champs de foire, et dont le parcours en pointillé se poursuit vers Le Mée pour rejoindre la D 346, à travers le Bois de Bréviande (forêt régionale).



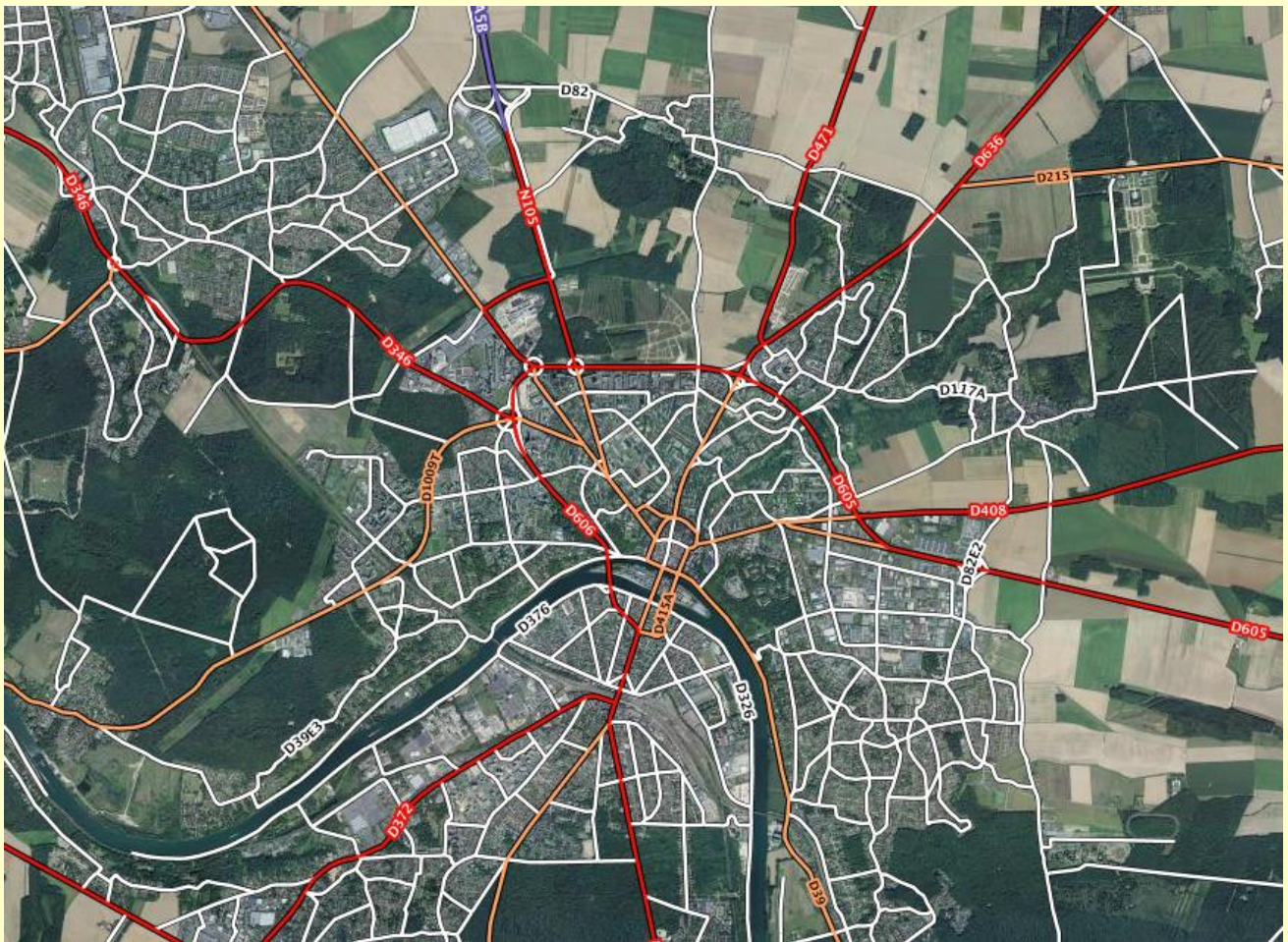
En mai 2019, les élus de Sénart (77) unanimes (Cesson, Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint Denis) avaient écrit aux autorités administratives et politiques pour exprimer leur opposition à l'atteinte au Bois de Bréviande et leur souhait d'être associés aux études. Lettre morte ?

Plusieurs associations locales des deux rives de la Seine, soutenues par FNE Seine et Marne, Alternatiba, ... avaient manifesté le 29 février 2020 contre ce projet de contournement autoroutier et pour la préservation du Bois de Bréviande. Mais « *Sauver le soldat Bréviande* » n'est pas suffisant, il faut agir sur la situation à un niveau global.

Le goulot d'étranglement de la région melunaise

De fait, l'agglomération de Melun est un nœud de communications routières très denses venant principalement du Nord de la Seine-et-Marne et au-delà, se rejoignant en entonnoir vers le centre-ville de Melun, avec un passage obligé par l'avenue Thiers qui dessert la gare SNCF et le sud de la Seine-et-Marne vers Fontainebleau :

- ✓ D 636 en provenance de Meaux et A4 ;
- ✓ A 105, prolongement de la 104, en provenance de Marne-la Vallée ;
- ✓ D 306 en provenance de Sénart et Paris (Santépôle)
- ✓ D 346 en provenance de Corbeil et Evry...



- ✓ Une partie du trafic routier traversant l'agglomération est endogène (nombreux déplacements à l'intérieur de l'agglomération, faute d'un réseau de transports en commun adapté) ;
- ✓ Une autre partie est exogène, transitant par Melun sur cet axe Nord-Sud du département, pour éviter les encombrements du franchissement de la Seine par la 104 ou le péage de l'A5.

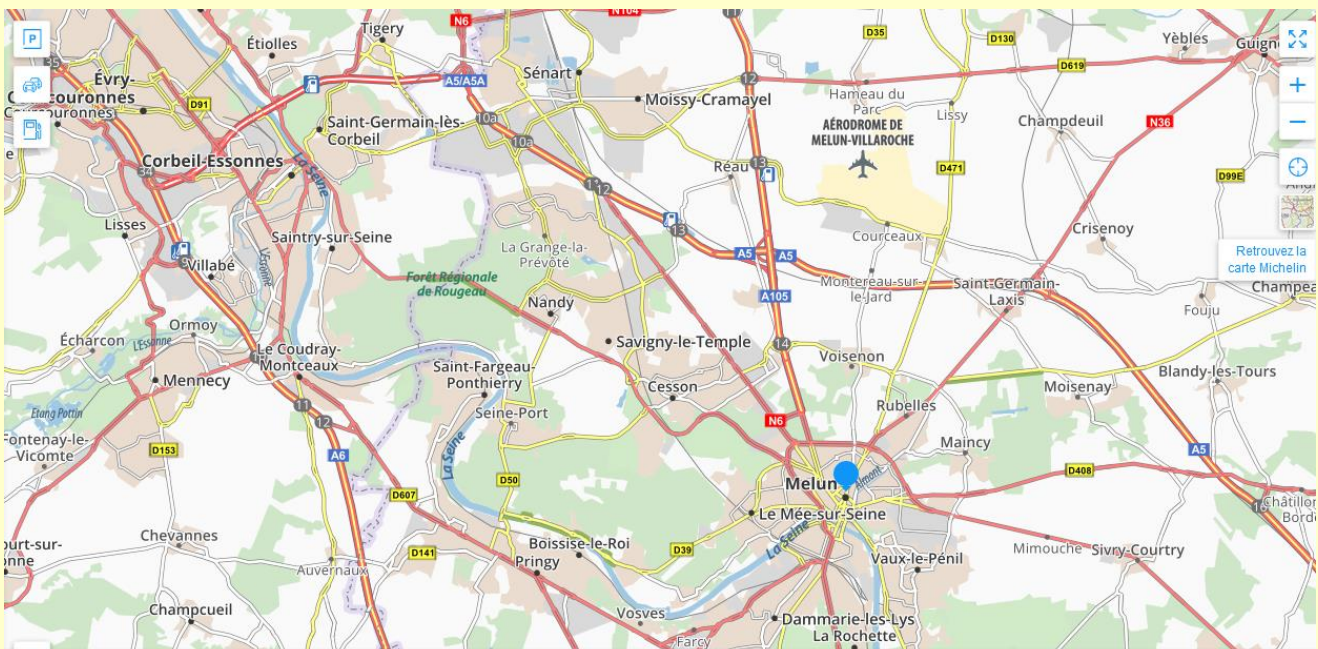
La volatilité du trafic routier

Les encombrements de l'agglomération de Melun sont un abcès de fixation qui ne concerne pas seulement ses habitants et ses responsables locaux. Cette situation est le produit de phénomènes de développement mal maîtrisés à l'échelle territoriale, départementale et régionale :

- ✓ La carte des transports en commun est en retard à tous les niveaux : les travaux du TZen2 devant relier Sénart à Melun avancent lentement et butent sur le passage en centre-ville ; les seuls transports en commun sur l'axe Nord-Sud du département sont des lignes de bus ;
- ✓ Le développement outrancier de la logistique en Seine-et-Marne, principalement le long de la Francilienne a exacerbé les embouteillages chroniques. Nombre de camions estimé, générés par les sites logistiques de Sénart : 1 400 000/an ...



Le trafic routier est très volatile : il s'engouffre d'abord dans les nouvelles voies qui lui sont offertes, et la saturation atteinte, recherche ailleurs par où passer, avec l'aide, maintenant, d'applications mobiles très performantes. La question de la traversée de Melun ne concerne donc pas uniquement cette agglomération. La carte ci-dessous montre bien que le secteur Corbeil/Evry (A6-104) est complètement lié au secteur Melun (A5, etc.), et, de plus en plus, le franchissement de la Seine à Ponthierry. Cela constitue un système unique, qui doit être traité comme tel.



Ce monde est-il sérieux ?

Dans cette situation complexe et apparemment inextricable, beaucoup d'élus se disent que le mieux est de feindre de maîtriser un phénomène qui les dépasse. Et donc d'afficher des postures déterminées en pour ou contre le contournement, selon leur situation géographique, surtout en période électorale ... Du côté de

Melun, on penche pour, et inversement du côté du Mée, Dammarie-les Lys, sans compter les communes de la rivière de l'École, on est peu enthousiaste.

Le serpent (de mer ?) du C5 est donc la solution toute trouvée par certains génies de la Brie... : suivre le tracé de la ligne à haute tension qui a déjà taillé dans le vif au bord de la forêt de Bréviande, à la bordure du Mée-sur-Seine.

Facile ! Mais après, pour écouler ce nouveau trafic, il faudrait aussi construire un monumental ouvrage pour traverser la Seine, pour ensuite enjamber, sans façon, la rivière l'École afin de rejoindre l'A6. Bref, un chantier pharaonique, pour quel résultat ?

Où est le débat public ?

Qui prendra enfin cette question au sérieux, afin de réunir autour de la table toutes les parties prenantes ? Les communautés d'agglomérations de Melun Val-de-Seine et Grand Paris Sud se concertent-elles ? Les conseils départementaux de Seine-et-Marne et Essonne, les préfets se parlent-ils ? La Région fait-elle son travail ?

Dans son communiqué de février 2020, FNE Seine et Marne exprimait son intention de demander « *aux nouvelles collectivités territoriales, l'organisation d'un débat public associant toutes les parties prenantes pour construire en toute transparence, dans l'intérêt général, un plan global s'intégrant dans une transition sociale et écologique. Pour cela elle propose la saisine de la Commission Nationale du Débat Public.* »

Les conditions particulières dans lesquelles ont eu lieu les élections municipales, puis les péripéties de la crise sanitaire ont laissé en suspens cet objectif.

« POUCE », on remet l'ouvrage sur le métier

L'histoire continue et aujourd'hui un nouveau collectif d'associations locales est en cours de constitution : POUCE & CO2 (Proposition/Organisation/Urbanisation/Circulation/ Emploi - Collectif/Concertation. Plusieurs associations membres de FNE Seine et Marne, dont ABC et ADEMAJ, y participent.

Le but de ce collectif est de redonner du sens aux projets urbains, déplacements, bassins d'emploi sur ce vaste territoire de part et d'autre des rives de la Seine, à cheval sur deux agglomérations (Melun Val de Seine et Grand Paris Sud) et deux départements Seine-et-Marne et Essonne (ponts de Corbeil et N 104).

Ce nouveau collectif associatif veut intervenir à la fois sur les sujets locaux et systémiques urbains et de déplacements.

Un débat public général est de nouveau d'actualité.

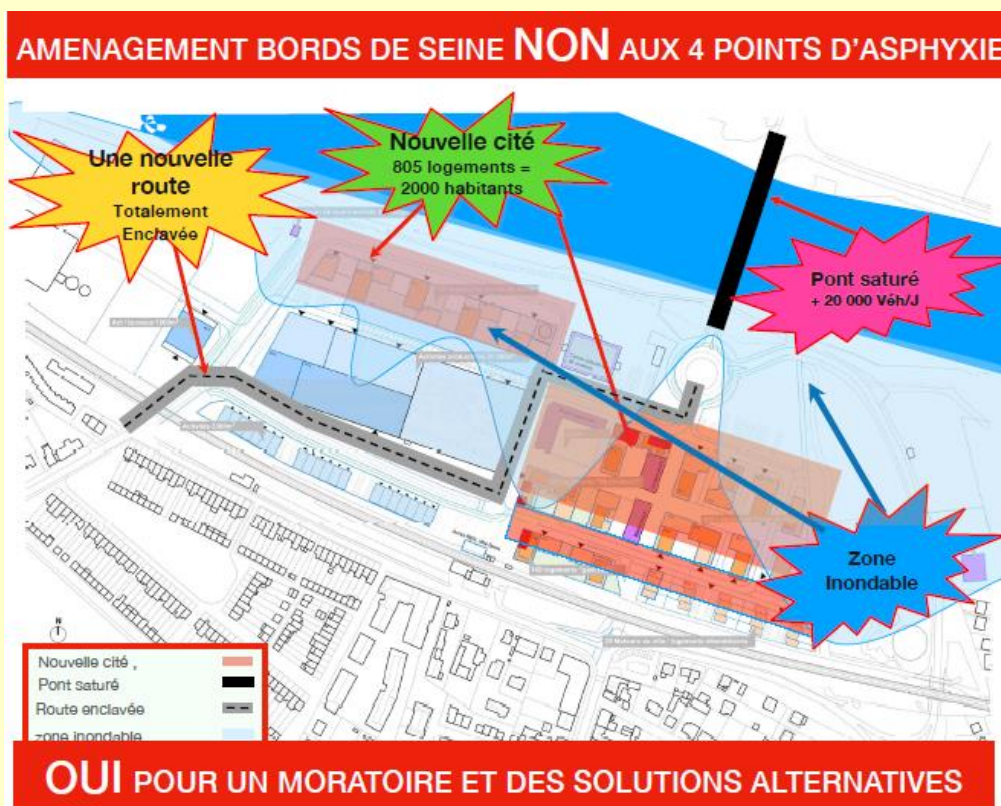
« Bords de Seine » à Ponthierry ou comment aggraver un goulot d'étranglement...

Parallèlement, l'action locale continue à s'imposer à l'égard de projets urbains discutables, comme le projet d'urbanisation des Bords de Seine à Ponthierry, sur les friches industrielles des anciennes usines Leroy et Henkel. Huit-cent-cinq logements sont prévus par ce projet porté par la municipalité, sur une emprise se situant juste en face du pont traversant la Seine. La zone est polluée, en partie en zone inondable, et 20 à 25 000 véhicules transitent déjà journalièrement par ce pont qui draine beaucoup de mouvements pendulaires entre rive droite et rive gauche de la Seine. Les voies de franchissement de Melun, Corbeil et N 104 étant déjà très encombrées, une partie du trafic a tendance à ce reporter vers ce pont. Ce projet de logements ne pourra qu'aggraver cette situation.

L'association locale de défense de l'environnement, l'ADEMAJ, avec le soutien de FNE Seine-et-Marne, organise la mobilisation pour obtenir une révision plus équilibrée de ce projet et appelle à un rassemblement sur place samedi 9 avril à 10h30.

<https://www.facebook.com/ademaj77/>

L'action associative est donc bien vivante et FNE Seine et Marne y prend sa part.



Jean-François Dupont, administrateur de France Nature Environnement Seine-et-Marne

Don't look up : quand le ministre de l'Agriculture enterre un rapport dérangeant sur les pesticides

France Nature Environnement a eu accès à un rapport encore confidentiel remis au ministre de l'Agriculture. Ce rapport dresse un diagnostic complet et un bilan très décevant des 14 dernières années d'actions politiques en matière de réduction de l'usage des pesticides. Il n'a jamais été rendu public et pourtant les auteurs font état de solutions réalistes et rapidement applicables. Trois scénarios sont proposés pour rendre enfin crédible l'action publique en matière de pesticides. A l'occasion de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, nous rendons public ce rapport afin que les candidats à la présidentielle puissent se saisir du sujet et que le prochain quinquennat démarre sur de meilleures bases.

Un rapport dissimulé par le ministre de l'Agriculture pour masquer ses échecs

En juillet 2020, le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie missionne des experts du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Ecologie et d'Inspection Générale des Finances sur l'efficacité des fonds publics dédiés à la réduction de l'usage des pesticides. En mars 2021, le rapport est remis mais non rendu public, alors que des recommandations pouvaient être appliquées dès 2021, en particulier celles visant la réorientation des subventions de la politique agricole européenne (9 Milliards d'euros pour l'agriculture française chaque année), politique qui se négociait alors. Après plusieurs demandes et saisine de la

Commission d'accès aux documents administratifs, France Nature Environnement a pu se procurer ledit rapport.

“La machine Ecophyto est grippée, il faut davantage accompagner l'agriculture biologique”

Les recommandations du [rapport](#) (voir notre tableau synthétique ci-dessous) sont à mettre en parallèle avec les résultats de ces cinq dernières années. *“Il est clair qu'après les grandes ambitions et actions intéressantes au début du quinquennat avec les Etats Généraux de l'Alimentation, la loi Alimentation, la mise à jour du plan Ecophyto, les efforts se sont rapidement essoufflés et les renoncements ont été nombreux avec la poursuite de l'utilisation des néonicotinoïdes et du glyphosate et l'échec de la diminution d'usage global des pesticides censée tendre vers le -50% à 2025”*, analyse Thibault Leroux, chargé de mission Agriculture à France Nature Environnement.

Pour Claudine Joly, qui suit le dossier Pesticides à France Nature Environnement : *“Le réseau des fermes DEPHY et le développement de l'agriculture biologique démontrent qu'une réduction forte est possible. Il faut aujourd'hui massifier les pratiques économes en les soutenant réglementairement là où cela est nécessaire et financièrement de façon générale tout en pénalisant les mauvaises pratiques. Le rapport mentionne que si 25% de la surface agricole française passait du conventionnel à l'agriculture biologique, près de la moitié de l'objectif de réduction de 50% de l'usage des pesticides serait atteinte. Qu'attend le gouvernement pour conforter cette agriculture alors que l'on voit au contraire disparaître l'aide au maintien de l'agriculture biologique dans la nouvelle PAC ?”*

Le rapport fait ainsi état des 643 millions d'euros mobilisés chaque année par la France (chiffre pour 2019) pour atteindre les objectifs de -50%, alors que l'Etat affiche jusqu'ici un montant annuel de 71 millions d'euros. Malgré ces fortes dépenses, l'usage des pesticides a augmenté de 13% en 10 ans¹. Il est encore temps que la France réoriente l'ensemble des fonds publics, y compris ceux de la politique agricole européenne qui sont souvent contre-productifs², vers une agriculture vertueuse et économe en pesticides de synthèse.

Nous demandons que les candidats se saisissent de l'enjeu d'une réorientation cohérente de l'action publique vers une agriculture plus économe en pesticides. C'est un enjeu fort pour l'alimentation, la biodiversité et la santé publique. Nous sommes encore trop dépendants du modèle productiviste et d'intrants issus de la pétrochimie : nous attendons des candidats des propositions concrètes pour une transition écologique de notre agriculture mais aussi des solutions réelles pour aider les agriculteurs à se tourner vers une production biologique et respectueuse de notre environnement et de notre santé.

Communiqué de presse, France Nature Environnement, 23 mars 2022

Pour aller plus loin :

- ✓ [Lire le rapport](#)
- ✓ [Lire notre précédent communiqué de presse](#) : Augmentation des pesticides, la déception du plan Ecophyto

Résumé des préconisations du rapport pour bien commencer le quinquennat 2022-2027

De la volonté politique et une vision affirmée

- ✓ Revoir le pilotage du plan Ecophyto avec une coordination affirmée du délégué interministériel.

- ✓ Avoir une stratégie explicite de massification des pratiques économes en mobilisant la conditionnalité de la PAC, et viser une plus grande convergence entre la PAC et le plan Ecophyto de réduction de l'usage des pesticides
- ✓ Aligner les autres politiques sur la sortie des pesticides : installation, foncier, projets alimentaires territoriaux.
- ✓ Assumer des modèles agricoles à promouvoir et ceux qui doivent être freinés comme les exploitations céréalières sans élevage très dépendantes des intrants de synthèse.
- ✓ **Des incitations et accompagnements financiers à mobiliser davantage**
- ✓ Renforcer la redevance pour pollutions diffuses. Selon le rapport "Une redevance pour pollutions diffuses fixée au même niveau que la taxation des produits pétroliers – soit 60% du prix final des produits pétroliers – rapporterait près de 1.3Md€".
- ✓ Rémunérer les agriculteurs pour les efforts et prises de risque permettant des réductions effectives de pesticides, notamment via la Politique agricole commune.
- ✓ Assumer le déploiement de l'agriculture biologique dont les bénéfices pour l'environnement et la santé sont nombreux et un accès à l'alimentation agriculture biologique à tous.

Une responsabilisation des acteurs

- ✓ Avoir un engagement sur l'usage des pesticides contraignant des filières agricoles et des chambres d'agriculture, régulièrement évalué par les autorités publiques.
- ✓ Réformer la formation des conseillers agricoles qui délivrent le conseil stratégique et limiter l'usage des pesticides les plus à risques par une délivrance d'une prescription "sur ordonnance" du conseiller agricole. Le certificat d'utilisation de pesticides (Certiphyto) contrôlant peu les acquis des futurs usagers est également à réformer.
- ✓ Assurer un suivi transparent, annuel et non partiel sur l'évolution de l'usage des pesticides : site internet avec toutes les informations, déclinaison opérationnelle des indicateurs *NODU (Nombre de Doses Unités)* au niveau des filières, des petites zones agricoles, de l'exploitation.
- ✓ Renforcer les contrôles des agriculteurs et les pénalités des pratiques agricoles en matière de pesticides.
- ✓ Durcir les obligations en matière de pesticides dans les labels : label rouge, AOP, IGP, HVE.

Adhésion individuelle : [Bulletin d'adhésion individuelle ou familiale](#)

Adhésion associative : [Bulletin d'adhésion associative](#)

Votre avis nous intéresse

Vous avez :

- un intérêt particulier, une compétence dans les domaines de la nature, de l'environnement, du développement durable ?
- une expérience, une opinion, un article à partager ?

Contactez-nous

Par mail : fne77@orange.fr

Par téléphone : 01.64.71.03.78

Par courrier :

France Nature Environnement Seine-et-Marne

Mairie de Vert-Saint-Denis

2, rue Pasteur

77240 Vert-Saint-Denis

Consultez

[Notre blog](#)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SEINE-ET-MARNE



Maison forestière de Bréviande